



## **Livret d'accueil des stagiaires**

### **EM Produits de Santé**

Organisme de formation professionnelle  
Enregistré sous le numéro : 11 78 82894 78 auprès du préfet de région d'Ile de France  
Habilité par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu

Coordonnées :  
EM Produits de Santé  
10 rue de Penthièvre  
75008 Paris  
[support@emfps.fr](mailto:support@emfps.fr)  
Directeur Associé : Cédric Lalanne  
06 79 08 13 74



## **1. Objectifs des stages de formation**

Tout stage de formation a pour objectif général :

- d'améliorer la connaissance du milieu professionnel
- d'apprendre ou de perfectionner ses pratiques professionnelles.

En ce sens, il s'articule avec les apports théoriques ou conceptuels enseignés par l'organisme de formation.

Pour chaque formation, les objectifs précis du stage sont formalisés en introduction du programme détaillé.

Le soutien des interventions est réalisé par la projection d'un support PowerPoint. Notre méthode pédagogique participative, fondée sur les échanges, alterne les exposés et les cas pratiques pour permettre de développer les compétences et améliorer les pratiques professionnelles des stagiaires.

L'atteinte de ces objectifs devra nécessairement être mesurée et formalisée au travers d'une fiche d'évaluation remise en fin de stage.

## **2. Les modalités d'accueil et de suivi d'un stagiaire**

Chaque personne en formation est accompagnée par un ou plusieurs experts-formateurs qui permettront au stagiaire de s'approprier ou d'approfondir des savoirs et d'acquérir des compétences.

Les experts-formateurs doivent concourir à cet objectif notamment en respectant la notion d'accompagnateur de stage et en référence à la qualification recherchée.

Le stage est un engagement tripartite qui implique :

- la structure d'accueil,
- la personne en formation,
- l'organisme de formation.

Cet engagement prend la forme d'une convention qui doit fixer les objectifs précis et attendus du stage.

Le stage est un moment de formation pratique qui s'articule avec les apports théoriques et pratiques enseignés par l'organisme de formation.

Le stagiaire apporte ses questionnements, ses observations et ses remarques tout en s'inscrivant dans la dynamique d'équipe. En ce sens, tout stage est conçu sur la base de la réciprocité.

Les experts-formateurs, responsables du stage, restent les référents privilégiés du stagiaire auprès de l'équipe.

## **3. Modalités pratiques :**

Le stagiaire doit signer une feuille d'émargement électronique pour chaque bloc de formation (demi-journée, voire bloc de 2 heures), permettant d'attester de sa présence.

Une documentation remise au stagiaire, disposant d'une mise en page permettant la prise de



notes en marge de la copie des supports pédagogiques, facilite la mémoire des échanges à distance de la formation et leur restitution au sein des équipes après le retour de formation des stagiaires.

Une évaluation des connaissances sera réalisée en introduction du stage par le ou les experts-formateurs.

Une évaluation des apports de la formation sera réalisée en fin du stage.

En fin de stage, le stagiaire remplira un questionnaire d'évaluation de satisfaction (format digital).

#### **4. Accueil des personnes en situation de handicap**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- En distanciel, via les liens d'accès dédiés à nos classes virtuelles (support téléphonique possible pour l'ensemble des stagiaires)
- En présentiel :
  - o tous nos lieux de formations sont accessibles, y compris pour les fauteuils électriques (tout escalier dispose d'une alternative ascenseur)
  - o le référent handicap est Cédric Lalanne ([cedric.lalanne@emfps.fr](mailto:cedric.lalanne@emfps.fr), 06 79 08 13 74) ; ce dernier sera systématiquement présent et en capacité d'accueillir toute personne en situation de handicap

#### **5. Comportement du stagiaire :**

Le stagiaire devra prendre connaissance et respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité pour ne pas perturber le bon déroulement de la formation.

Fait à Paris

Le : 16 janvier 2024